





Visite de l'entreprise POUDREX

lauréate du fonds de soutien à l'investissement industriel

Brive la Gaillarde Territoire d'industrie de Brive Périgord

DOSSIER DE PRESSE 27 janvier 2021

Sommaire



Le plan France Relance	page 3
Le soutien à l'industrie : une priorité de la relance	page 4
La relance, c'est aussi en Corrèze	page 4
POUDREX, lauréate du fonds de soutien à l'investissement industriel	page 5

Le plan France Relance

La crise sanitaire a créé une situation économique sans précédent en France comme dans le reste du monde. Les mesures de confinement, la nécessité prolongée de mesures de distanciation et la perturbation des réseaux d'approvisionnement internationaux ont fortement affecté l'économie française.

Alors que les mesures d'urgence mises en œuvre par le Gouvernement dès le mois de mars 2020 ont permis de préserver les revenus des ménages, des effets économiques durables pourraient affaiblir le potentiel de croissance français.

Dans ce contexte, le 3 septembre 2020, le Premier Ministre a présenté le plan France Relance. Ce plan précise les différentes étapes pour réorganiser le pays sur le plan économique, social et écologique.



Le plan de relance, d'un montant de 100 milliards d'euros, bénéficie d'un financement de l'Union européenne à hauteur de 40 milliards d'euros.

Le plan de relance a pour objectif de soutenir les entreprises, l'emploi et les services publics et de bâtir la France de 2030 : une économie plus verte, plus compétitive, plus souveraine et plus solidaire.

Au-delà de son rôle immédiat de soutien à l'économie, le plan de relance revêt un rôle structurel, par les moyens accordés à l'accélération des transitions écologique et numérique, par son inscription dans l'agenda de réformes du Gouvernement pour améliorer la compétitivité, l'attractivité et la productivité et par l'objectif de renforcer la souveraineté industrielle de la France.

Pour cela, le plan de relance s'articule en trois volets :

- → l'accélération de la transition écologique et le verdissement de l'économie,
- → le renforcement de la compétitivité et de la souveraineté économique,
- → le soutien aux compétences et à la cohésion sociale et territoriale.

Le soutien à l'industrie : une priorité de la relance

France Relance : près de 35 milliards d'euros en faveur de l'industrie

- ✓ Décarboner et faire de l'industrie le moteur de la transition environnementale
 - dont 1,2 Md€ sur les deux prochaines années pour la décarbonation de l'industrie
- ✓ Innover, pour rendre notre économie plus agile et plus compétitive
 - dont une 4ème vague d'investissements d'avenir, dotée de 20 Md€ au total sur 5 ans

- ✓ (Re)localiser pour créer des emplois directs et indirects dans les territoires, et renforcer notre résilience
 - dont 1 Md€ pour des soutien à l'investissement pour notre souveraineté industrielle
- Moderniser, pour préparer le futur et inscrire nos industries dans la durée
 - dont 900 M€ sera dédiée, d'ici 2022, à la modernisation des PME et des ETI des filières industrielles les plus touchées

Dès 2020, 800 M€ de crédits au bénéfice de l'industrie, renforcés en fin d'année (+330 M€)



Tous ces dispositifs sont opérationnels

La relance, c'est aussi en Corrèze

En Corrèze, ce sont déjà plus de **3 millions d'euros** qui ont été engagés en faveur des entreprises locales. Ceci leur a permis de boucler en moins d'un an leur plan d'investissement initialement prévu sur plusieurs années.

Les lauréats en 2020 dans le département : **Euclide industrie Mecanat** (800 000 €) **Axioma** (1, 130 M€), **CRP** (800 000 €), **Blocfer** (575 000 €)



POUDREX : lauréate du fonds de soutien à l'investissement industriel

POUDREX est une entreprise spécialisée dans le traitement et le revêtement des métaux.

Le projet soutenu porte sur la création d'une ligne de grenaillage automatique à charge suspendue traversante pour des pièces d'un gabarit maxi de 2,6m x 2m (12 turbines, convoyeur aérien avec boucle de stockage, filtre à cartouches et caisson de filtration variateurs pour optimisation des consommations énergétiques). Ces investissements sont programmés dans le cadre d'un projet global "Usine du Futur" pour cette entreprise. Le montant de l'investissement global s'élève à 540 247 €.

Le projet permet de maintenir 10 emplois fragilisés par la crise de la Covid-19 et de créer 6 nouvelles embauches sur le Groupe dont 2 sur la société Poudrex.

247 000 € d'aides

pour la création d'une ligne de grenaillage

Retrouvez l'intégralité des mesures du plan de relance sur francerelance.gouv.fr Un interlocuteur unique en Corrèze : pref-relance@correze.gouv.fr





Retrouvez l'intégralité de l'actualité de l'État en Corrèze sur correze.gouv.fr et sur tous nos réseaux sociaux



Contact presse: Valérie Jandot valerie.jandot@correze.gouv.fr 05 55 20 56 75 / 06 27 12 55 52